

Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural

Synthèse de l'offre

Employeur :	COMMUNE D ATHEE
Référence :	O05319125569
Date de dépôt de l'offre :	06/12/2019
Type d'emploi :	Emploi permanent
Temps de travail :	Non Complet
Durée :	17h30
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	01/03/2020
Date limite de candidature :	04/02/2020

Lieu de travail :

Département du lieu de travail :	Mayenne
Lieu de travail :	2 rte de livre 53400 Athee

Détails de l'offre

Grade(s) :	Adjoint technique territorial Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique principal de 1ère classe
Famille de métier :	Entretien et services généraux
Métier(s) :	Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural

Descriptif de l'emploi :

La commune d'Athée recrute à compter du 1er mars 2020, un agent technique à temps non complet (17h30) pour l'entretien de la commune et des bâtiments communaux (H/F).

Profil demandé :

- Permis B exigé,
- Aptitude pour habilitation électrique,
- Très bonne connaissance technique en bâtiment (électricité, plomberie,...)
- Expérience réussie sur une fonction similaire,
- Rigueur, méthode et prise d'initiative,
- Entretien terrains et bâtiments

Mission :

Sous la direction des élus, vous assurerez l'entretien des bâtiments et des espaces verts de la commune :

- savoir entretenir les bâtiments communaux (plomberie, chauffage, électricité, ...)
- travaux d'agencement
- petits travaux de maçonnerie
- entretien réseaux de voirie et assainissement (marquage au sol, installation déco de Noël, etc...)
- diverses intervention (aires de jeux, entraide fleurissement/espace vert, entraide manifestation/festivité, ...)

Contact et informations complémentaires : - Adhésion CNAS - RIFSEEP Lettre de candidature et CV à adresser à Mme le Maire - 2 route de Livré - 53400 ATHÉE ou par mail : athee@wanadoo.fr - Renseignement au 02.43.06.11.54

Téléphone collectivité : 02 43 06 11 54

Adresse e-mail : athee@wanadoo.fr

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.